



80 ANS APRÈS LA CRÉATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE QUELS POUVOIRS D'AGIR POUR LA DÉMOCRATIE EN SANTÉ ?

JEUDI 4 DÉCEMBRE 2025 • BORDEAUX – HÔTEL IBIS • 9H30 – 16H30

.....PROGRAMME.....

Mise en perspective

Il y a 80 ans, la gouvernance des organismes de sécurité sociale s'est inscrite dans une logique de **démocratie sociale** qui s'est progressivement effacée avec la baisse de la part des cotisations sociales dans le financement notamment de l'assurance maladie. Plus récemment, après les comités consultatifs de promotion de la santé des années 1980 et depuis les ordonnances de 1996 et les lois de 2002 et 2009, **la France dispose à la fois d'instances dites de démocratie sanitaire et d'une reconnaissance des droits des usagers** du système de santé. Les dispositifs initiaux ont été modifiés ou complétés au fil des années. Aujourd'hui, de très nombreuses instances co-existent à différentes échelles territoriales, sous différents noms et pour des fonctions parfois différenciées : conférence de santé au niveau national et régional (CNS et CRSA), conseils territoriaux de santé (CTS), le plus souvent au niveau départemental, conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), commissions des usagers au niveau des établissements de santé (CDU), conseils de la vie sociale (CVS) au niveau des établissements médico-sociaux et parfois au niveau du département, sans parler de tous les dispositifs dans le cadre des contrats, locaux de santé, des maisons de santé, des communautés pluriprofessionnels de santé, etc. **Ces instances consultatives ont pour vocation de permettre l'expression et la prise en considération des voix de toutes les parties prenantes du système de santé**, des usagers aux professionnels, des élus locaux aux nombreux acteurs impliqués sur les questions de santé.

Pour autant, et depuis leur création, ces instances semblent ne pas donner entièrement satisfaction aux acteurs, qu'ils en soient membres (les parties-prenantes) ou qu'ils soient destinataires de leurs avis (l'Etat et plus largement les pouvoirs publics). **La démocratie participative en santé a ainsi du mal à faire sa place** aussi bien face à la démocratie représentative incarnée par les élus que face à l'autorité de l'Etat, sans parler de la population qui en ignore tout ou presque la plupart du temps.

La journée du 4 décembre prochain a ainsi pour ambition de constituer la première étape d'une mobilisation pour mieux faire vivre la démocratie en santé en Nouvelle-Aquitaine.

Modalités

Dans le cadre de l'accompagnement de la CRSA et des CTS par leur association d'appui, il est souvent mentionné que les assemblées plénières, les commissions spécialisées et permanentes laissent peu de place aux débats de fond. Plutôt qu'un format « colloque » à base de tables rondes comprenant souvent trop d'intervenants en tribune et laissant peu de place à l'expression de la salle, il a été choisi un format « agora » ou « conférence inversée » partant de l'expression des acteurs pour laisser le maximum de possibilités d'intervention et d'interactions avec et depuis la salle.

.....

.....

La journée sera articulée autour de deux séquences, la première consacrée le matin à un état des lieux s'appuyant notamment sur l'enquête conduite par l'association, et sur les éventuelles réflexions complémentaires conduites dans les instances et la seconde l'après-midi aux leviers pour renforcer concrètement le pouvoir d'agir de la démocratie en santé.

Dans les deux cas, il s'agira de partir du point de vue, de l'expérience et des interrogations des acteurs de la démocratie en santé de Nouvelle-Aquitaine avec une brève séquence introductive ouvrant sur un débat entre les participants dans la salle et avec la tribune.

Le format invitera donc acteurs et actrices impliquées en démocratie en santé à faire part de leurs avis et recommandations sur la base de travaux produits et existants en Nouvelle-Aquitaine mais aussi ailleurs, sur la forme comme sur le fond.

9H30 Accueil des participants

10H-10H45 Ouverture • Mots d'accueil & introduction

- **Eric Sury**, Président de l'Association d'appui logistique à l'action CRSA/CTS en Nouvelle-Aquitaine
- **Yvette Martin**, Présidente de France Assos Santé (FAS) Nouvelle-Aquitaine

« Démocratie en santé... quels pouvoirs d'agir ? » : mise en perspective

- **Bertrand Garros**, Président du Comité d'organisation de la journée

« Enquête 2025 sur les instances de Démocratie en Santé Nouvelle-Aquitaine » : quels enseignements ?

- **Nora Ayoub**, Association CRSA/CTS

10H45-12H30 Agora 1 • Les pouvoirs d'agir de la Démocratie en Santé : le bilan

Au regard de l'état des lieux : « les freins aux pouvoirs d'agir »

La question de la légitimité et de l'utilité, la question de l'appropriation des recommandations produites, la question du fonctionnement, de l'information et de la connaissance

- Animation : **Géraldine Goulinet-Fité** (FAS) & **Alexandre Bordes** (O tempora)
- Tribune : **François Alla** (CRSA), **Cécile Tagliana** (ARS), **Philippe Arramon-Tucco** & **Isabelle Bielli-Nadeau** (CTS), **Patrick Charpentier** (FAS)

12H30-14H Buffet

14H-16H Agora 2 • Les leviers pour renforcer les pouvoirs d'agir de la Démocratie en Santé en Nouvelle-Aquitaine ?

Accroître la légitimité, renforcer les leviers existants, développer la transparence pour : des « avis » mieux rendus et mieux pris en compte ; des débats publics dans les territoires

En préambule : « l'association CRSA/CTS comme ressource »

- **Frédéric Bouhier**, Association d'appui CRSA/CTS
- Animation : **Géraldine Goulinet-Fité** (FAS) & **Alexandre Bordes** (O tempora)
- Tribune : **François Alla** (CRSA), **Benoît Elleboode** (ARS), **Christine Gonzato-Roques** & **Georges Chata** (CTS), **Yvette Martin** (FAS)

16H-16H30 Bilan et perspectives

- Point de vue du Président de l'association d'appui : **Eric Sury**
- Point de vue du Président de la CRSA : **François Alla**
- Point de vue du Directeur général de l'ARS NA : **Benoît Elleboode**
- Modération : **Frédéric Bouhier** — Association CRSA/CTS



Comité d'organisation de la journée

Bertrand Garros (Président du Comité), François Alla & Carine Quinot pour la CRSA ; Georges Chata, Josiane Shipley, Jean-François Cornet & Eric Sury pour les CTS ; Géraldine Goulinet Fite & Patrick Charpentier pour FAS ; Cécile Tagliana, Isabelle Dumond & Olivier Serre pour l'ARS NA ; Alexandre Bordes & Caroline Latcher pour O tempora ; Margaux Lopez Pacaud, Nora Ayoubia & Frédéric Bouhier pour l'association d'appui à l'action CRSA/CTS en Nouvelle-Aquitaine.

Comment vous y rendre ?

ibis Mériadeck

37 cours du Maréchal Juin

33000 Bordeaux

GPS : 44.836014, -0.583489



• Tram

Tramway A
Arrêt **Palais de Justice**

• Train

Gare Saint Jean (snCF)
38 min à pied / 12 min en voiture

• Voiture

Parking de l'hôtel (payant 0.89€/heure)
limité à 80 places - 18 Rue Jean Fleuret, 33000 Bdx

Pour toute requête ou demande d'information

06 89 73 37 11 • association3.crsacts.na@gmail.com

